SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE

2026

Seuls les dossiers comportant l'intégralité des informations demandées seront instruits

☐ **DE FONCTIONNEMENT** ☐ **PROJET SPECIFIQUE**

Identification de votre association

DENOMINATION

N°SIRET / SIREN*

**le numéro SIRET/SIREN est obligatoire si vous percevez des subventions en provenance des collectivités locales ou de l'Etat. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander, selon votre situation, à l'adresse suivante : https://lecompteasso.associations.gouv.fr Pour plus d'informations, consultez la page dédiée du site de l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/information/1948450*

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

NOM, TELEPHONE ET COURRIEL DU REPRESENTANT LEGAL

ADRESSE DE CORRESPONDANCE, SI DIFFERENTE

NOM, TELEPHONE ET COURRIEL DE LA PERSONNE CHARGEE DU DOSSIER

CE DOSSIER PEUT ETRE TELECHARGE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Hôtel de ville – Place du Dr Bagnaninchi – B.P. 50001 – 13558 St Martin de Crau cedex – tél : 04 90 47 17 29
http://www.saintmartindecrau.fr – E-mail : finance@stmartindecrau.fr

Maison des Associations – Place Léon Michaud – 13310 St Martin de Crau – Tél. 04.90.47.81.27
E-mail : maison-associations@stmartindecrau.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

VOUS SOLLICITEZ UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE

CETTE AIDE PEUT REVETIR DEUX FORMES

Il s'agit d'une subvention à **caractère facultatif** qui peut être attribuée:

- soit pour le fonctionnement général annuel de votre organisme,
- soit pour la mise en œuvre d'un projet spécifique durant l'année civile à venir. Cette aide ne pourra être attribuée qu'exceptionnellement. L'action prévue devra être détaillée page 8 du dossier, avec un devis et plan de financement prévisionnels, et devra être justifiée dans les six mois suivant sa réalisation (facture pour une acquisition).

Pièces à joindre **OBLIGATOIREMENT A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION INTEGRALEMENT COMPLETEE PAGES 1 à 4**

Dans un souci de développement durable, merci de joindre **uniquement** les pièces obligatoires, en **un seul** exemplaire

- ☐ **Compte rendu de la dernière Assemblée Générale Ordinaire** (AGO)
- ☐ **Comptes de l'association pour l'exercice 2025** (ou 2024/2025), les pages 5 et 6 proposant un modèle qui peut être rempli en ligne et envoyé par messagerie **(1)**

- Certifiés conformes par le Président de l'association si l'ensemble des subventions publiques (Etat, Région, Conseil Général, Communes..) est inférieur à 153 000 €

- Certifiés conformes par un Commissaire aux Comptes si l'ensemble des subventions publiques est supérieur ou égal à 153 000 €

- ☐ **Compte rendu d'activités le plus détaillé possible de l'année 2025** précisant notamment l'utilisation de la subvention communale (Participation, presse, résultat,....) uniquement si ce document n'est pas intégré dans le compte-rendu d'AG
- ☐ **Budget prévisionnel de l'association incluant tous les projets pour l'année 2026** (certifié conforme par le Président), la page 7 proposant un modèle qui peut rempli en ligne et envoyé par messagerie
- ☐ **Programme d'actions pour l'année 2026**, justifiant votre demande de subvention
- ☐ **Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'exercice en cours**
- ☐ **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (obligatoire même si le compte n'est pas modifié)**

Pièces à joindre **UNIQUEMENT en cas de MODIFICATION ou de PREMIERE DEMANDE**

- ☐ Statuts
- ☐ Liste des membres du Conseil d'Administration et des membres du bureau
- ☐ Récépissé de la préfecture : de déclaration, de création, ou de modification de l'association
- ☐ Copie de l'insertion au journal officiel en cas de création
- ☐ Attestation INSEE d'inscription au répertoire SIRENE (n° SIRET/SIREN)

(1) Important : la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Hôtel de ville – Place du Dr Bagnaninchi – B.P. 50001 – 13558 St Martin de Crau cedex – tél : 04 90 47 17 29
http://www.saintmartindecrau.fr – E-mail : finance@stmartindecrau.fr

Maison des Associations – Place Léon Michaud – 13310 St Martin de Crau – Tél. 04.90.47.81.27
E-mail : maison-associations@stmartindecrau.fr

DELAI LIMITE DE DEPÔT DE DOSSIER,
A REMETTRE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT : LE 16 JANVIER 2026

PROJETS SPECIFIQUES : AU PLUS TARD 3 MOIS AVANT LA DATE PREVUE DE REALISATION DE L'ACTION

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

Exercice clos le / /

Date de la dernière Assemblée Générale / /

Subvention de fonctionnement :

- obtenue en 2025 - sollicitée pour 2026

Subvention projet spécifique :

- obtenue en 2025 - sollicitée pour 2026

Nb total d'adhérents Nb d'adhérents domiciliés sur la commune

Objet de l'association

Fédération associée

Numéros d'agréments (joindre l'attestation le cas échéant)

Numéros et nom de la police d'assurances

Autres aides communales dont vous bénéficiez (locaux, personnel,…) ?

Votre association emploie-t-elle du personnel ? ☐ OUI ☐ NON

Est-elle assujettie à la T.V.A. ? ☐ OUI ☐ NON A l'impôt sur les sociétés ? ☐ OUI ☐ NON

Quel est le solde de vos comptes courants (relevé bancaire):

	Au dernier jour de votre année comptable (2025 ou 2024/2025)	Au dernier jour de l'année comptable précédente (2024 ou 2023/2024)
COMPTE BANCAIRE		
COMPTE DE DEPÔT/LIVRET		
CAISSE		

NB : il est rappelé que, conformément à la loi et à l'article L1611-4 du CGCT, toute association ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée mais également de la chambre régionale des comptes. Le contrôle, à postériori, s'effectuera à partir des documents, notamment comptables, fournis obligatoirement à l'appui de toute demande de subvention. Ces éléments seront conservés et consultables en mairie.

Hôtel de ville – Place du Dr Bagnaninchi – B.P. 50001 – 13558 St Martin de Crau cedex – tél : 04 90 47 17 29
http://www.saintmartindecrau.fr – E-mail : finance@stmartindecrau.fr

Maison des Associations – Place Léon Michaud – 13310 St Martin de Crau – Tél. 04.90.47.81.27
E-mail : maison-associations@stmartindecrau.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) _____ (nom et prénom),

Représentant(e) légal(e) de l'association déclare,

- ☐ que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- ☐ que l'association souscrit au « contrat d'engagement républicain des associations bénéficiant de subventions publiques », annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- ☐ exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- ☐ **Demander une subvention de** _____ **€**
- ☐ que cette subvention, si elle est accordée, sera versée :

Au compte bancaire de l'association <u>dont le RIB est joint</u>:

Nom du titulaire du compte _____

Le ____/____/____ à _____

Signature

Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par le code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés s'exerce auprès du service chargé d'instruire votre dossier.

Hôtel de ville – Place du Dr Bagnaninchi – B.P. 50001 – 13558 St Martin de Crau cedex – tél : 04 90 47 17 29
http://www.saintmartindecrau.fr – E-mail : finance@stmartindecrau.fr

Maison des Associations – Place Léon Michaud – 13310 St Martin de Crau – Tél. 04.90.47.81.27
E-mail : maison-associations@stmartindecrau.fr

ASSOCIATION :

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE……

	CHARGES	€
60	**Achats**	
601	matières premieres	
602	autres approvisionnements	
604	etudes et prestations	
605	matériels	
607	achats de marchandises	
	autres	
	total achats	

61	**services extérieurs**	
611	sous traitance	
612	crédit bail	
613	locations	
614	charges locatives	
615	entretien et réparations	
616	primes d'assurance	
617	études et recherches	
618	divers	
	total services extérieurs	

62	**autres services extérieurs**	
621	personnel extérieur	
622	rémunérations d'intermédiaires	
623	publicité et relations publiques	
624	transports	
625	déplacements et réceptions	
626	frais postaux et de télécom	
627	services bancaires	
628	divers	
	total autres services extérieurs	

64	**charges de personnel**	
641	rémunérations du personnel	
645	charges de sécurité sociale	
647	autres charges sociales	
648	autres charges de personnel	
	total charges de personnel	

	autres charges	
63	impôts et taxes	
65	autres charges de gestion courante	
66	charges financières	
67	charges exceptionnelles	
68	dotations aux amortissements	
69	impôts sur les sociétés	
	total autres charges	

86	**emplois des contributions volontaires**	
860	secours en nature	
861	mise à dispositions gratuite de biens	
862	de prestations	
864	personnel bénévole	
	total emplois des contributions	

B	**TOTAL CHARGES**	

	PRODUITS	€
70	**ventes de produits et services**	
701	vente de produits finis	
702	produits intermédiaires	
704	travaux	
705	études	
706	prestations de service	
707	vente de marchandises	
708	produits des activités annexes	
	autres	
	total ventes	

74	**SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**	
	commune(s)	
	-	
	-	
	Département(s)	
	-	
	région(s)	
	-	
	autres (à détailler)	
	-	
	-	
	total subventions publiques	

75	**produits de gestion**	
751	redevances pour concessions	
754	collectes	
756	**COTISATIONS**	
758	produits divers de gestion	
	total produits de gestion	

	autres produits	
71	productions stockée	
72	productions immobilisées	
74	subventions d'exploitation	
76	produits financiers	
77	produits exceptionnels	
78	reprises sur amortissements	
79	transfert de charges	
	total autres produits	

87	**contributions volontaires**	
870	bénévolat	
871	prestations en nature	
872	dons en nature	
	total contributions volontaires	

A	**TOTAL PRODUITS**	

RESULTAT (excécent ou déficit) *le résultat est égal à A-B*	

Approuvé, le
Signatures + tampon :

Président

Trésorier

ASSOCIATION :

BILAN EXERCICE……

	ACTIF	€
	actif immobilisé	
20	**immobilisations incorporelles**	
	frais d'établissement	
	frais de développement	
	concessions et droits similaires	
	droit au bail	
	autres immobilisations	
21	**immobilisations corporelles**	
	terrains	
	aménagements	
	constructions	
	matériel et outillage	
	autres immobilisations	
23	**immobilisations en cours**	
27	**autres immobilisations financières**	
	prêts	
	dépôts et cautionnements versés	
	autres créances immobiliséese	
29	**provisions pour dépréciation**	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	
	actif circulant	
3.	**stocks et encours**	
	stocks	
	en-cours	
	autres approvisionnements	
4.	**comptes de tiers**	
	fournisseurs, usagers, personnel	
	collectivités publiques	
	créditeurs divers	
5.	**comptes financiers**	
	banques	
	caisse	
	autres comptes financiers	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	

	PASSIF	€
	capitaux propres	
10	**fonds propres et réserves**	
	fonds propres	
	réserves	
11	**éléments en instance d'affectation**	
	report à nouveau créditeur	
	report à nouveau débiteur	
12	**résultat net de l'exercice**	
13	**subventions d'investissement**	
	total capitaux propres	
	provisions	
14	**provisions réglementées**	
15	**provisions pour risques et charges**	
	total produits de gestion	
	dettes	
16	**emprunts et dettes assimilées**	
	emprunts autrès des banques	
	dépôts et cautionnements reçus	
	participation des salariés	
	autres emprunts et dettes	
17	**dettes sur participations**	
	total dettes	
	autres	
18	**comptes de liaison**	
	apports permanents	
	biens et prestations échangés	
19	**fonds dédiés**	
	total autres	

	TOTAL ACTIF		=		TOTAL PASSIF	

Approuvé le

Signatures + tampon :

Président Trésorier

ASSOCIATION :

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE……

	CHARGES	€
60	**Achats**	
601	matières premieres	
602	autres approvisionnements	
604	etudes et prestations	
605	matériels	
607	achats de marchandises	
	autres	
	total achats	

61	**services extérieurs**	
611	sous traitance	
612	crédit bail	
613	locations	
614	charges locatives	
615	entretien et réparations	
616	primes d'assurance	
617	études et recherches	
618	divers	
	total services extérieurs	

62	**autres services extérieurs**	
621	personnel extérieur	
622	rémunérations d'intermédiaires	
623	publicité et relations publiques	
624	transports	
625	déplacements et réceptions	
626	frais postaux et de télécom	
627	services bancaires	
628	divers	
	total autres services extérieurs	

64	**charges de personnel**	
641	rémunérations du personnel	
645	charges de sécurité sociale	
647	autres charges sociales	
648	autres charges de personnel	
	total charges de personnel	

	autres charges	
63	impôts et taxes	
65	autres charges de gestion courante	
66	charges financières	
67	charges exceptionnelles	
68	dotations aux amortissements	
69	impôts sur les sociétés	
	total autres charges	

86	**emplois des contributions volontaires**	
860	secours en nature	
861	mise à dispositions gratuite de biens	
862	de prestations	
864	personnel bénévole	
	total emplois des contributions	

	PRODUITS	€
70	**ventes de produits et services**	
701	vente de produits finis	
702	produits intermédiaires	
704	travaux	
705	études	
706	prestations de service	
707	vente de marchandises	
708	produits des activités annexes	
	autres	
	total ventes	

74	**SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**	
	commune(s)	
	-	
	-	
	Département(s)	
	-	
	région(s)	
	-	
	autres (à détailler)	
	-	
	-	
	total subventions publiques	

75	**produits de gestion**	
751	redevances pour concessions	
754	collectes	
756	**COTISATIONS**	
758	produits divers de gestion	
	total produits de gestion	

	autres produits	
71	productions stockée	
72	productions immobilisées	
76	produits financiers	
77	produits exceptionnels	
78	reprises sur amortissements	
79	transfert de charges	
	total autres produits	

87	**contributions volontaires**	
870	bénévolat	
871	prestations en nature	
872	dons en nature	
	total contributions volontaires	

	TOTAL CHARGES		=	**TOTAL PRODUITS**	

Approuvé le

Signatures + tampons:

Président Trésorier

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EN CAS DE MANIFESTATION OU PROJET SPECIFIQUE POUR L'ANNEE 2026

Fiche à compléter uniquement si la demande de subvention correspond à une action spécifique (exceptionnelle) que vous souhaitez mettre en place cette année. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT JOINDRE A CE DOCUMENT UN PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DETAILLE DE VOTRE ACTION

Cette demande est à transmettre **au minimum 3 mois** avant la date prévue de réalisation

Date de mise en œuvre prévue : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Présentation de l'action

Contenus et objectifs de l'action :

Public(s) ciblé(s) :

Nombre approximatif de bénéficiaires : |_|_|_|_|_|

Lieu(x) de réalisation :

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

Autres partenaires privés (sponsors) ou publics (autres collectivités) sollicités :

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Date : Signature du Président

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Martin-de-Crau, le 07/10/2025

Objet : **DEMANDES DE SUBVENTIONS COMMUNALES 2026**
Service émetteur : Direction des Finances
Courriel : **finance@stmartindecrau.fr**
site de la Ville où télécharger votre dossier : https://www.saintmartindecrau.fr/demarches-en-ligne/

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous informer de la date limite de dépôt des dossiers pour les demandes de subventions 2026, au titre du fonctionnement, fixée au **16 janvier 2026**.

Le dossier ci-joint devra être retourné à la Maison des Associations, dûment rempli et signé.
Ce dossier peut également être téléchargé sur le site internet de la ville, rempli directement en ligne et envoyé par mail à l'adresse précisée ci-dessus.

Il se compose :

- De l'imprimé de demande de subvention à compléter (pages 1 à 4) ;
- Des modèles de compte de résultat, bilan et budget prévisionnel (pages 5, 6 et 7), à ne pas remplir si vous joignez copie de vos propres documents comptables, signés par le président et le trésorier ;
- D'un modèle de descriptif des actions, à remplir en cas de projet ou de manifestation spécifique pour l'année 2025 (page 8).

A noter que si vous le souhaitez, vous pouvez nous remettre, en lieu et place de ce dossier, le formulaire Cerfa 12156*06 proposé par les services de l'Etat sur le site : https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271

J'attire votre attention sur le fait que parmi les pièces demandées, le compte rendu d'activités précisant notamment l'utilisation de la subvention communale précédente, ainsi que le programme d'actions à venir justifiant votre nouvelle demande sont tout aussi essentiels que les documents comptables. Leur non présentation peut entraîner la suspension du traitement de votre dossier.

Afin de vous aider à compléter ce dernier, je pourrai vous rencontrer à la Maison des Associations, mercredi 14 janvier 2026 de 10 heures à midi. Je vous invite à me contacter dès aujourd'hui, directement au 04.90.47.17.29, poste 6458, pour convenir d'un rendez-vous.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Tania HENSENS
DGAS - Directrice des Finances

Hôtel de ville – Place du Docteur Bagnaninchi – B.P. 50001 – 13558 St-Martin-de-Crau cedex
Tél. 04.90.47.17.29 – mairie@stmartindecrau.fr